



Cette FDS est conforme aux normes et exigences réglementaires de la France et peut ne pas satisfaire celles d'autre pays.

-- FICHE DE DONNEES DE SECURITE --

Réf. 000001348/N/F

Page 1 de 5

Date d'impression 2003-09-07

Date de révision: 2003-08-14

AGRICULTURAL PRODUCTS DEPARTMENT

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Code du produit: B11496044

Nom du produit: LANNATE\* 20 L

Fournisseur:  
Du Pont de Nemours (France) S.A.S.  
137, rue de l'Université  
F-75334 Paris Cedex 07 / France  
Tel: (33) (0)1 45 50 65 50  
ORFILA 01 45 42 59 59

Téléphone en cas d'urgence:  
+35-2-3666.6543

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation: pesticides à base de carbamate

Synonymes: DPX-1179-524, Bonsul.

Composants dangereux:	% en poids	No CAS	No CE	No d'Index
Méthomyl (matière active)	200 g/l	16752-77-5	240-815-0	006-045-00-2
Ethanol	207 g/l		200-578-6	603-002-00-5

Classification  
Méthomyl T+; R28; N; R50/53  
Éthanol F; R11

Nom chimique de la substance:  
Méthomyl; S-Méthyl-N-[(méthylcarbamoyl)oxy]thioacétimide

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers les plus importants: Inflammable.. Toxique en cas d'ingestion. Toxique par inhalation. Risque de lésions oculaires graves. Nocif par contact avec la peau.

Dangers spécifiques: AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques.  
Dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.  
Ce produit contient un anticholinestérase. Ne pas utiliser si avis contraire du médecin.

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.

Contact avec la peau: Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Avis aux médecins: Méthomyl: Ce produit est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. L'empoisonnement produit des effets associés à l'activité anticholinestérasique qui peut inclure : rétrécissement des pupilles, vue brouillée, faiblesse, mal de tête, nausée, sueurs, pouls faible, convulsion musculaire et troubles respiratoires.

Traitement : Administrer du sulfate d'atropine comme antidote.

Les traitements par la morphine, le 2-PAM et l'oxime sont contre-indiqués.

\* Marque déposée de DuPont

Date d'impression: 2005 - 9 - 28

Nom du produit: LANNATE\* 20 L

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: eau pulvérisée, produit chimique sec, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: eau abondante en jet (risque de contamination)

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention: (pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Porter un équipement de protection individuel

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage: Enlever avec un absorbant inerte. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Mesures techniques/Précautions: Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la manipulation sans danger: Porter un équipement de protection individuel Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Stockage

Mesures techniques/Conditions de stockage: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Produits incompatibles: Pas de matières à signaler spécialement.

Matériel d'emballage: Pas de matières à signaler spécialement.

Information supplémentaire: Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Paramètres de contrôle:

Méthomy1; VME = 2,5 mg/m3; (1999)

Ethanol; VLE = 5000 ml/m3 = 9500 mg/m3; VME = 1000 ml/m3 =1900-mg/m3; (1999)

Protection individuelle

Protection respiratoire: appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules. appareil respiratoire avec filtre A2B2P3

Protection des yeux: lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains: gants de protection.

Protection de la peau et du corps: combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

Nom du produit: LANNATE\* 20 L

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

selon norme

Aspect

Forme: liquide  
Couleur: bleu.  
Odeur: alcoolique

pH: ( 20 °C) (pour 10 g/l H2O)	4.9	(CIPAC MT-75)
Point d'éclair:	34.5 °C	( coupelle fermée )
Température d'auto-inflammabilité:	304 °C	
Dangers d'explosion:	non-explosif	
Densité relative: ( 20 °C)	1,036 g/ml	
Solubilité:	complètement soluble	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	1.24	( méthomyl )
Limites d'explosivité: Inférieure	3.3 vol. %	( ethanol )

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter: Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Produits de décomposition dangereux: acide cyanhydrique, dioxyde de soufre, isocyanate de méthyle.

Information supplémentaire: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

DL50/orale/rat = 132 mg/kg  
DL50/cutanée/rat = > 5000 mg/kg  
CL50/inhalatoire/4h/rat = 1.28 mg/l

Effets locaux:

Irritation des yeux: Risque de lésions oculaires graves.  
Irritation de la peau: Pas d'irritation de la peau.

Effets spécifiques: Toxique par inhalation et par ingestion. Nocif par contact avec la peau.

Sensibilisation: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Information supplémentaire: ( Méthomyl ) Peut causer la mort si absorbé par l'oeil: un lapin est mort après un test par voie oculaire.



Nom du produit: LANNATE\* 20 L

#### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Selon l'Arrêté du 28 mars 1989 (préparations pesticides), ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante:

Contient: Méthomyl, Ethanol

Symbole(s): T - Toxique

Phrase(s) de risque: R10 - Inflammable.  
R21 - Nocif par contact avec la peau.  
R25 - Toxique en cas d'ingestion.  
R23 - Toxique par inhalation.  
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) de sécurité: S1/2 - Conserver sous clef et hors de portée des enfants.  
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S25 - Eviter le contact avec les yeux.  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45 - En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S60 - Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Autres Informations: AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques.  
Dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée: insecticide

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

"Délais minimums à respecter pour limiter l'exposition cutanée des travailleurs:

- Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation
- Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux.
- Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 36, R 41, R 38, R 34, R 35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation.
- Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 42, R 43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation."